

## Bulletin de vote

---

### Renouvellement partiel du Conseil

Membres proposés par le Conseil	Autres membres
M <sup>lle</sup> BERLEMONT - Lycée J.-B. Corot (classes préparatoires).	
M. BLAY - L.T. Raspail (1 <sup>er</sup> cycle).	
M. FOULON ( <i>rééligible</i> ) - Lycées St-Louis - Stanislas (cl. prép.).	
M. GATECEL ( <i>rééligible</i> ) - Lycée Charlemagne (2 <sup>me</sup> cycle).	
M. TOUREN ( <i>rééligible</i> ) - Lycées Saint-Louis - Stanislas (classes préparatoires)	
M. VIEL ( <i>rééligible</i> ) - Lycée d'Arsonval (classes techn. supér.).	
M. VIOVY - E. N. S. - Société chimique de France.	
M. WINTHER ( <i>rééligible</i> ) - L. T. L.-Armand (enseig. technique).	

Les votes par correspondance devront parvenir à :

M<sup>lle</sup> F. MARTIN,

Secrétaire Générale adjointe de l'Union des Physiciens

5, rue de Bretagne — 94800 Villejuif

avant le 13 juin 1981. Ils seront adressés sous double enveloppe ; l'enveloppe intérieure ne portera aucune indication ; l'enveloppe extérieure mentionnera le nom et l'adresse du votant ainsi que l'indication : « Vote pour le renouvellement du Conseil ». Il est rappelé que sur chaque bulletin de vote doivent figurer *au plus* 8 noms.